

**Les Halles – Comité Permanent de Concertation****GTT Jardin**

Séance du mardi 23 juin 2008

Sous la présidence de

Madame Fabienne GIBOUDEAU, Adjointe au Maire de Paris, chargée des espaces verts et de l'environnement**Participants****Partenaires et autres intervenants****Conseil régional d'Île-de-France**

Madame Jacqueline SAMULON

COTEBA

Monsieur Mathieu ESNARD

Agence SEURA

Monsieur Jean-Marc FRITZ

Monsieur Mathieu Hô SIMONPOLI

Monsieur Philippe RAGUIN

Associations**Amicale du 118 rue Rambuteau**

Monsieur Bernard BLOT

Madame Barbara BLOT

Association « Accomplir »

Monsieur Gilles POURBAIX

Association de défense des riverains

« Chatelet les Halles »

Monsieur Jacques CHAVONNET

Association « Glob'Halles »

Monsieur Régis CLERGUE DUVAL

Association « Les Bachiques**Bouzouks »**

Madame Elisabeth BOURGUINAT

Association « Mains Libres »

Monsieur Bernard DUBOIS

Collectif « Beaubourg les Halles »

Monsieur Alexandre MAHFOUZ

Collectif « Paris des Halles »

Monsieur Olivier PERAY

Institut d'Urbanisme de Paris

Madame Camille GARDESSE

Ville de Paris

Cabinet du Maire de Paris

Madame Reine SULTAN
Madame Bénédicte DUSSERT

Cabinet de Mme Anne HIDALGO

Monsieur Renaud PAQUE

Cabinet de Fabienne GIBOUDEAUX

Monsieur Nicolas RIALAN
Madame Sylvie LAURENT-BEGIN

Cabinet de Denis BAUPIN

Madame Cécile GRUBER

SG/Mission Halles

Monsieur Bernard FRANJOU
Monsieur François BODET

DEVE

Madame Ghislaine GEFFROY
Monsieur Thierry PHILIPP
Monsieur Maurice SCHILIS
Madame Sophie GODARD

MME FABIENNE GIBOUDEAUX, ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, CHARGÉE DES ESPACES VERTS :
Ayant un Conseil d'arrondissement ce soir, Monsieur LEGARET n'a pas pu venir, ainsi que ses adjoints. Je suis désolée, nous n'avons pas pu déplacer cette assemblée, car j'ai d'autres réunions publiques cette semaine dans d'autres arrondissements. Nous étions un petit peu contraints par mon emploi du temps. Etant en déplacement, Monsieur LE ROY, le garant, n'est pas non plus présent ce soir. Il ne pourra donc pas garantir la concertation.

Je suis là pour présider cette réunion que je vous propose de commencer.

Vous aviez demandé la dernière fois, de faire une réunion un peu plus globale sur la totalité du jardin, sachant que d'autres réunions de travail vont avoir lieu, dont une le 3 juillet qui portera sur la frange Nord du jardin.

En réponse aux demandes faites lors de la dernière réunion, nous présenterons également les coupes du jardin au prochain GTT, qui aura lieu le 3 juillet. La réunion débutera à 18 H 30 heures.

Nous aurons un autre GTT en septembre qui traitera de l'interface entre la Canopée et le jardin, qui est un travail en commun et qui se fait actuellement entre l'équipe Seura et l'équipe Berger-Anziutti. Elle donnera lieu à un avant projet qui sera présenté au mois de septembre. Nous aurons après d'autres réunions, et nous déciderons ensemble de celles que nous devons faire, afin de pouvoir avancer sur ce sujet.

Nous allons donc parler aujourd'hui :

- De la gestion écologique du jardin, qui sera présentée par Monsieur FRITZ.
- De la gestion de la grande prairie, parce que beaucoup de questions ont été posées sur son entretien et son aspect, présentée par M. RAGUIN, paysagiste de l'Agence Seura. Des réponses vont être apportées.
- Des plantations qui sont prévues, ainsi que du problème de celles déjà existantes. L'utilisation intense de cet espace provoque des dégradations des plantations qui ne peuvent pas rester dans l'état actuel.

Ce sont les trois points qui vous seront présentés ce soir. Si vous êtes d'accord, je laisse la parole à Monsieur FRITZ.

M. GILLES POURBAIX, ASSOCIATION ACCOMPLIR : J'aimerais faire une déclaration préliminaire, si vous n'y voyez pas d'objections, afin de protester vivement contre la tenue de la réunion publique le 10 juillet. Réunion publique que l'on pleure depuis maintenant deux ans, et qui se tiendra donc le 10 juillet. Je puis vous assurer que la moitié des participants ne pourront pas être présents.

C'est une réunion qui concerne principalement le centre de Paris. Je sais que ce projet est métropolitain, planétaire et interplanétaire, mais la mettre à l'Arsenal, c'est véritablement se moquer du monde.

De plus, le maire de Paris ne sera pas présent, ce qui est inacceptable. Il ne sera donc pas là pour répondre de ses décisions totalement arbitraires, notamment la démolition du jardin Lalanne. Cette réunion sera présidée par Madame HIDALGO, qui nous soutiendra que cela ne vient pas d'elle, mais du Maire de Paris. Cette réunion est absolument scandaleuse.

Nous sommes traités avec bien peu d'égard. Nous qui sommes bénévoles et qui participons à ces réunions depuis des années. C'est véritablement nous traiter, ainsi que le quartier des Halles, comme moins que rien.

Cela montre à quel point le Maire de Paris se moque totalement du quartier, et qu'il a bien entendu d'autres ambitions, que tout le monde connaît.

Le deuxième point concerne la réunion d'aujourd'hui. Celle-ci n'a aucun sens, discuter des petites fleurs, lorsqu'on ne s'est même pas mis d'accord sur le tracé général du jardin, sur les circulations à l'intérieur de celui-ci, nous ne voyons toujours pas d'allée Nord/Sud. Est-ce à conclure que tout le reste, vous le considérez comme acquis ? La destruction du jardin Lalanne, la destruction ou la démolition de la place René Cassin, tout cela est donc considéré comme acquis, puisque nous en sommes aux petites fleurs.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Sur le premier point, je n'ai pas de réponses à apporter. Il existait un engagement de faire cette réunion avant l'été. Si vous pensez que Madame HIDALGO, première adjointe, n'est pas capable de remplacer Monsieur le maire, c'est votre avis.

Sur le second point, pour moi, l'environnement et l'écologie, ce ne sont pas que les petites fleurs. Ce n'est pas propre à mon engagement personnel en tant qu'élue écologiste. Je me défends bien en tout cas de penser que c'est une histoire de petites fleurs.

La question environnementale et écologique de ce jardin, c'est également de traiter la question de l'eau, des plantations. Nous ne sommes plus à l'époque des jardins, où nous traçons des allées et ensuite nous nous occupons de la gestion écologique des jardins.

Nous n'en sommes plus là, Monsieur, nous avons une autre démarche qui nous fait travailler sur un environnement, sur un site. Nous avons des plantes, de l'eau, un environnement et nous traitons l'ensemble. Pour moi, ce n'est pas mettre des petites fleurs entre des allées. Ce sont peut-être des conceptions différentes, et je comprends très bien que nous ayons des points de vues différents.

Je ne suis pas une spécialiste de la gestion écologique des jardins, et je souhaiterais que l'équipe qui a travaillé puisse s'exprimer ce soir, et que nous ne nous en tenions pas à des dialogues entre élus et associations.

M. GILLES POURBAIX : Excusez-moi. Pensez-vous que la destruction du jardin soit écologique ? Il est très beau, tout le monde veut le garder !

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Nous avons eu une réunion là-dessus, j'ai donné ma position, nous avançons, nous passons à un autre sujet, parce que sinon le reproche qui nous ait fait...

MME ELISABETH BOURGUINAT BACHIKES BOUZOUKS : Il ne parle pas du jardin Lalanne mais du jardin en général. Est-ce que faire table rase est un principe écologique ?

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Le futur jardin sera plus écologique que celui qui est là actuellement, moins minéral, plus végétal et plus écologique. Sinon, nous ne le ferons pas !

M. Gilles POURBAIX : Il y a des arbres de 25 ans !

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Nous allons vous expliquer l'état des arbres. J'aimerais que nous puissions nous écouter, nous laissons se dérouler l'exposé, et ensuite nous posons

des questions sur des choses qui sont présentées à l'ensemble de l'assemblée. Sinon, nous sommes dans des dialogues entre personnes, et ce n'est pas facile, parce qu'à la fois je préside la réunion et j'assure la présentation de l'équipe.

Si vous n'êtes pas d'accord sur la façon dont se passe les réunions... La concertation consiste à exposer des choses, ce ne sont pas des dialogues entre des personnes. Nous exposons des choses et après nous discutons.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Vous pouvez quand même nous permettre de faire quelques commentaires ! Vous voyez l'absence des personnes autour de cette table ? Nous sommes six ou sept membres du comité associatif, le reste étant des personnes de la ville. Je demande à faire un propos liminaire.

(mouvements dans la salle).

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Nous sommes dans un GTT, nous travaillons, nous avons un exposé qui est fait, et j'aimerais que nous avancions...

MME ELISABETH BOURGUINAT : Un exposé avait été prévu au mois de mars 2007, nous sommes à cette même réunion un an plus tard !

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Ce n'est pas moi qui suis responsable pour que nous refassions les mêmes réunions sur des choses qui ont été dites il y a de cela un an.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Les élections sont passées, alors maintenant vous passez en force. Je poserai juste une question. Quel est l'objectif de cette réunion sur la gestion écologique ? Une fois de plus, cela va être un discours d'experts qui nous affirmeront avoir pensé à tout. Nous n'avons aucune contribution. Vous n'attendez rien de nous.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Vous avez une idée préconçue de quelque chose qui n'a pas été exposée !

MME ELISABETH BOURGUINAT : Cet exposé, nous le connaissons par cœur, cela fait deux fois qu'on nous le présente, et nous savons très bien que nous n'aurons pas de véritable réflexion sur le problème général, qui est de dire pourquoi nous créons une grande prairie à cet endroit là.

Est-ce que c'est fondé, cohérent ? A la dernière réunion, ce thème avait été programmé et le Commissaire Principal du 1^{ER} avait expliqué que faire une grande plaine était quelque chose de très dangereux en terme de sécurité. J'ai la citation ici. Vous voulez que je la lise ? Cela nous n'en avons jamais parlé.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Nous réinventons à chaque fois l'histoire, c'est très très fatigant.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Tout cela ne sera pas traité, nous allons parler d'écologie.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Je n'ai pas honte de parler d'écologie. J'en suis même très fière. C'est un sujet très important, planétaire.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Cela ne vous interpelle pas qu'il n'y ait personne ce soir. Les personnes sont méprisées, humiliées.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Et pourtant, vous êtes là.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Nous sommes là pour vous dire que nous sommes humiliés. Et nous continuerons à le dire, parce que cette concertation marche sur la tête.

M. RÉGIS CLERGUE-DUVAL : Commencer la réunion ! Nous avons envie de travailler !

MME ELISABETH BOURGUINAT : Je te dis que ce soir, cela ne va servir à rien ! Tu ne vas rien faire changer ce soir. Parce que le principe est qu'il n'y a aucun changement dans le projet qui a été choisi. Tu ne peux pas essayer d'avoir des changements, il n'y en a aucun. Je ferai le bilan tout à l'heure !

M. RÉGIS CLERGUE-DUVAL : Le bilan, nous le ferons ensemble !

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Je vous propose d'effectuer la présentation.

M. JEAN-MARC FRITZ, AGENCE SEURA : Je vais passer la parole à Philippe RAGUIN pour faire cette présentation.

M. PHILIPPE RAGUIN, AGENCE SEURA : Tout d'abord, je voudrais dire que ce document n'a jamais été présenté. Il a été proposé.

Que faut-il entendre par gestion écologique ? Nous avons surtout travaillé sur le thème de l'eau. Actuellement, nous sommes sur un toit. Nous sommes sur un matériau artificiel, avec des végétaux que nous soutenons avec un apport de matière organique, et autre support de culture.

La deuxième question est la gestion de la grande prairie. Qu'envisageons-nous pour que cette grande prairie fonctionne au mieux avec le public attendu ? Nous avons également à regarder les pistes de réflexions sur les grands thèmes de plantation.

Actuellement, il pleut à peu près 550 litres d'eau par mètre carré, ce qui nous laisse une réserve assez confortable sur toute l'année à stocker. Ce sont des chiffres qui nous sont donnés par Météo France.

Nous proposons que, sur la totalité du jardin et de la Canopée, nous puissions récupérer cette eau, et la stocker pour partie dans les voiries souterraines afin de pouvoir l'utiliser pour un arrosage.

Naturellement, nous ne pourrons pas récupérer la totalité parce qu'en période hivernale, c'est le moment où les végétaux ont le moins besoin d'eau. Mais nous pensons pouvoir tamponner la consommation actuelle du site. La partie qui ne sera pas utilisée et consommée par la plante, retournera dans le sol.

Nous allons mettre en place avec Emmanuel CLAIR un éclairage public qui soit plus efficace en terme de consommation. Et dans la mesure du possible, nous mettrons en place des éléments permettant de récupérer l'énergie solaire.

Concernant les végétaux, nous avons actuellement quatre grandes familles d'arbres : marronniers, tilleuls, accessoirement quelques platanes, et le reste essentiellement des érables. Les autres végétaux sont en général représentés par une dizaine d'unités à chaque fois, mais principalement, le mail Berger que nous proposons de conserver est planté de tilleuls et des marronniers.

Nous proposons également de rapporter une diversité dans ces essences, de façon à obtenir à terme, un coup d'œil un peu plus changeant que les actuelles grandes masses vertes en place.

Essentiellement afin de pouvoir pallier à la fréquentation importante, nous désirons choisir des essences végétales qui soient résistantes à la sécheresse et qui puissent descendre très profondément prospector le sol.

Concernant les sols en place actuellement, par exemple sur le mail Berger, nous avons des sols très compactés liés à la grande fréquentation ainsi que des techniques de mise en œuvre d'une vingtaine d'années qui n'envisageaient pas un usage aussi important des jardins actuels.

Le principe est de récupérer les eaux au Nord et au Sud, dans deux grandes bâches, ces volumes étant récupérés sur les trémies actuelles d'engouffrement vers les voiries souterraines. Ce sont une partie des eaux de la Canopée, et une partie des eaux de la surface du jardin. Nous ne récupérons pas les eaux de voiries puisqu'elles sont à priori chargées d'éléments polluants.

Cette eau qui tombe du ciel est utilisée par les végétaux, percole à travers le sol, nous envisageons une rétention partielle dans ces sols d'environ 15 à 20 minutes, de façon à avoir une masse toujours humide exploitable par les racines de ces grands végétaux. Les eaux excédentaires sont évacuées et dirigées vers les bâches.

Après un travail de filtration et de traitement de façon à les rendre compatibles en termes de micro particules, elles sont réinjectées dans le circuit d'arrosage, avec un apport extérieur afin de compenser ce qui pourrait manquer en terme de volume.

Nous avons déjà effectivement abordé ce problème lors du marché des définitions. Nous en étions arrivés au constat que les végétaux en place souffraient énormément du sur compactage des sols. Nous avons plusieurs pistes qui nous permettent d'arriver à cette conclusion.

D'abord, nous avons les études par les jardiniers. Ils nous expliquent que lorsqu'il leur faut changer un arbre, en particulier sur le mail Berger, lorsqu'ils arrivent à une profondeur de deux mètres, ils trouvent des sols compactés, légèrement bleus et qui sentent le gaz. C'est le témoignage d'une asphyxie et d'une mauvaise dégradation de ce qui percole à travers le sol de la matière organique.

Lorsque vous avez des alignements qui appartiennent, soit au dispositif sol minéral, soit au dispositif planté, bien qu'ils aient été plantés la même année, et qu'ils appartiennent au même système de carroyage, ceux qui se trouvent sur les sols plantés sont naturellement beaucoup plus beaux. Ce qui nous conforte dans l'idée que les sols minéraux en place n'ont pas, à l'époque, été envisagés de façon à pouvoir répondre à cette fréquentation intense.

Nous proposons donc de renforcer le drainage des végétaux et des circulations comme sur la rue Berger, faire en sorte que les poches de gaz puissent être évacuées en surface par l'intermédiaire de tranchées et en substituant à ces sols en place des matériaux poreux de façon à ce que, d'une part, l'eau de ruissellement puisse descendre et irriguer la plateforme, et d'autre part, permettre des échanges avec les micro-organismes présents dans le sol. Ce sont les grands principes sur lesquels nous travaillons.

En surface, nous souhaitons travailler les sols pour qu'ils soient capables d'encaisser les charges des personnes qui y cheminent. Je ne prétends pas apporter une solution à toutes les questions, mais en tout cas nous travaillons sur ces pistes. Celles-ci sont mises en œuvre dans les sites très fréquentés.

En profondeur, nous proposons de mettre des matériaux poreux (matériaux minéraux) qui ont la capacité de ne pas se colmater, et à conserver en permanence une porosité.

Notre dernière piste consiste à rajouter une microfibre soit végétale soit de polypropylène. L'idée est d'armer plus ou moins les premiers centimètres du sol de façon à ce que ce ne soit pas les racines qui encaissent et la pression des cheminements, mais plutôt ces microfibrilles.

Actuellement, pour que nous puissions assurer quelques surfaces vertes, nous sommes obligés de les fermer en partie, au moins pour un certain temps.

L'idée est donc de mettre en place, en plus de la grande lisière Sud, une grande lisière au Nord avec au centre un espace libre, que nous appelons prairie, planté de grands arbres sur des atolls légèrement surélevés, de façon à pouvoir retrouver les charges et les épaisseurs de terre nécessaires à leurs développements.

Nous avons deux grands mails Nord et Sud avec au centre un espace ouvert. Nous souhaiterions mettre en place un damier, de façon à installer une ambiance végétale qui soit la traduction en élévation de cette volonté de la grande dimension, c'est-à-dire s'appuyer sur la végétation conservée au Sud, qui existe et qui fait entre 9 et 12 mètres de hauteur, installer une végétation à terme équivalente voire plus au Nord, de façon à retrouver la dimension Est/Ouest entre la Bourse et la Canopée.

L'idée est également d'installer des surfaces les plus ouvertes possibles, de façon à permettre des plus grandes pratiques ouvertes à tous les publics. Nous ne préjugeons pas de ce qui peut se passer sur ces espaces ouverts.

Nous souhaitons également obtenir des masses de végétaux les plus denses possibles, de façon à ce qu'elles puissent encaisser les déformations.

Je l'ai plus ou moins évoqué tout à l'heure, nous en avons déjà parlé, la grande prairie règne à l'altimétrie actuelle du mail Berger, pour pouvoir mettre en place des grands arbres qui puissent à terme dépasser les 25 ou 30 mètres. Suivant les essences retenues, nous sommes obligés de trouver des épaisseurs de sol entre le plafond des commerces et cette dalle, d'où l'idée que l'écaillage de la résille puisse de temps en temps s'effondrer de façon à créer un espace un peu plus bas, ou a contrario de temps en temps s'élever, de façon à pouvoir y placer les bosquets.

Cela ne vient pas contrarier l'idée de ce grand espace vide. Nous pourrions créer des événements ponctuels.

Naturellement, après, dans le reste de la présentation, nous allons plus loin dans la façon d'étudier ces thèmes végétaux.

Ces encaissements ou ces décrochés dans la résille peuvent être également le support et l'occasion d'installer des bancs. C'est-à-dire les dispositifs de mobiliers qui soient à la fois du mobilier tout en étant des éléments de confortation de cette résille. L'idée du vent également a été prise en compte dans le projet.

Il se trouve que Patrick BERGER, pour pouvoir travailler sur sa Canopée, fait réaliser des études sur les orientations des vents. Le principe même de la conservation du mail Berger et de la récréation au Nord d'un dispositif analogue, pas en terme de quinconce ni d'espace, mais en terme de hauteur de végétation, renforce cette idée dans la mesure où les vents au niveau du sol sont déviés et échappent à l'ouverture qu'à la Canopée sur le parc.

Concernant la gestion de la pelouse, tout à l'heure, j'évoquais l'idée de la grande prairie. C'est de mettre en place dans les éléments de réflexion actuellement, des éléments dans la conception de cette pelouse qui permettent autant d'atouts plus tard pour sa bonne gestion, autant commencer à travailler sur la composition technique de cette pelouse. Les choix vers lesquels nous nous orientons pour ces végétaux, et ensuite les pistes actuelles sur lesquelles nous nous orientons pour son entretien.

Les options que nous prenons maintenant sont d'avoir des dimensions les plus grandes, organiser l'espace de façon à avoir des surfaces les plus grandes possibles, trouver des végétaux, et des mélanges de graminées les plus robustes associés à des vivaces. Lorsque je parle de vivaces, je ne pense pas qu'aux fleurs, mais c'est un terme générique qui veut dire que la plante effectue son cycle biologique sur deux années voire davantage. Nous devons favoriser les sols de façon à dynamiser l'enracinement et que les plantes s'installent le plus profondément possible. Nous devons travailler les sols de façon à ce qu'ils soient à la fois incompactables et qu'ils permettent un bon cheminement.

Concernant l'organisation de l'entretien, nous envisageons actuellement de travailler sur des unités d'environ 60 m². Concernant ces modules, nous pourrions, soit les isoler partiellement, soit changer leurs compositions, si nous voyons que cela ne convient pas. L'idée est de conserver à chaque fois les deux tiers de la surface afin qu'elle soit utilisable pour le public, quels que soient les besoins nécessaires pour une remise en état.

J'ai plus ou moins évoqué tout à l'heure les arbres existants, ce sont essentiellement des marronniers ou des tilleuls, à plus de 60%. Nous avons également des érables (trémie coquillière) et quelques platanes. Nous proposons de compléter cet inventaire en diminuant la part des tilleuls dans le projet de replantation.

Actuellement, nous avons des arbres qui sont très compactés, des jeunes arbres qui n'arrivent pas à trouver leurs vitesses de croisière.

Ce sont des arbres qui ont effectivement 25 ans, qui ont été plantés en 1983. Les photos ne rendent pas forcément compte parce que nous n'avons pas forcément d'emblée la file droite ou la file gauche dans le coup d'œil.

Lorsque vous êtes dans la rue St John Perse, vous avez les tilleuls qui ont été plantés la même année, et ceux qui sont sur le sol minéral accusent une perte de cimes assez importante. Naturellement, si vous y allez aujourd'hui, vous ne verrez rien, parce que nous sommes au mois de juin et les feuilles ne sont présentes que depuis deux mois. Par contre, si vous y retournez courant juillet ou août, vous constaterez que ces chutes de cimes et ces encaissements sont des mauvaises réponses des végétaux au stress, cela est essentiellement dû à une mauvaise assimilation de l'eau.

Je passe sur les blessures qui sont inévitables en espace public. Lorsque le végétal est dans une situation à peu près correcte, il arrive à les encaisser et à les surpasser, mais à un moment donné, cela devient trop insupportable pour lui.

L'idée est donc de s'appuyer sur la trame de la rue Berger, et de dynamiser en offrant une plus grande variété et une palette de végétaux beaucoup plus importante.

A l'occasion de la réalisation de la plinthe et de la lisière Nord, ainsi que sur les atolls, l'idée est de mettre en place de très grands arbres qui puissent dépasser les 12 ou 20 mètres à terme. Nous ne voulons pas créer cela partout bien évidemment, mais nous voulons ponctuer et créer des effets volumétriques et de couleurs.

Actuellement, nous avons deux ou trois tonalités de vert, l'idée est donc d'installer des végétaux, et par leur forme et la diversité de leurs feuilles, obtenir des effets saisonniers un peu plus importants.

Nous travaillons sur la volumétrie, ce sont des exemples d'illustration possible, ainsi que sur les effets saisonniers, que ce soit au printemps, avec des essences dites florales, ou des essences retenues pour des colorations automnales.

Nous voulons travailler sur un ou plusieurs thèmes sur chacun des atolls, de façon ensuite à pouvoir travailler comme autant de briques possibles qui pourraient n'associer que des vivaces, ou bien des graminées et des vivaces. Cela ressemble un peu à un jeu de legos. Nous associons telles ou telles briques, de façon à obtenir un petit effet chatoyant ou bougeant, chaque plante n'ayant pas tout à fait le même rythme biologique.

Je m'excuse mais les botanistes utilisent des mots latins, lorsque la plante a un nom français ils l'utilisent, mais dans le cas contraire ils doivent utiliser le nom d'origine latine.

Nous désirons marier des silhouettes d'arbres différentes et obtenir des effets saisonniers différents.

Sous ces grands arbres, nous aurons une trame différente et de gros arbustes, de façon à avoir des effets de masse.

L'idée est de mettre en place des effets de masse qui soient assez rapides, de façon à pouvoir créer ce jardin assez vite. Il faut savoir qu'ensuite une partie du travail d'entretien sera confié aux jardiniers, pour pouvoir contenir l'expansion de telle ou telle plante, puisque nous ne pouvons pas préjuger la façon dont certains végétaux vont se comporter. Certains auront tendance à prendre le pas sur d'autres. Ce travail sera donc du ressort des jardiniers. Voilà les pistes sur lesquelles nous travaillons actuellement.

M. JACQUES CHAVONNET, ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RIVERAINS « CHÂTELET LES HALLES : Merci pour votre présentation, j'ai trois questions qui me viennent à l'idée.

Je voudrais d'abord que vous nous précisiez quelle est la largeur de l'allée centrale ? Ensuite, combien d'arbres allez-vous conserver, et combien de nouveaux allez-vous installer ?

Et enfin, comment sera aménagé le jardin autour de la Bourse du Commerce ? La rue circulaire autour de ce monument fait-elle partie du jardin ? Sera-t-elle aménagée comme telle avec des arbres, et les allées restent-elles minéralisées ? Dans ce cas, où s'arrête le jardin ?

M. JEAN-MARC FRITZ : Lorsque nous avons rendu l'étude de définition en 2004, l'allée centrale était très large, c'était un remblais qui a marqué tout le monde. Beaucoup de remarques ont été faites sur son excessive largeur. Nous les avons prises en compte immédiatement, puisque sa partie circulaire à l'époque était de 22 mètres et était placée dans un espace minéral de 32 mètres. Nous avons écouté et réfléchi. Nous avons donc ramené l'allée à une taille de 11 mètres, ce qui est normal pour un jardin.

Ce système n'est pas totalement rectiligne dans la mesure où nous avons des arbres, la largeur moyenne se situe entre 9 et 11 mètres.

Cela correspond à la largeur d'un certain nombre de rues du quartier. La fréquentation sera un peu moindre que celle que nous pouvons trouver dans certaines rues piétonnes du quartier.

Cela nous semble être une largeur à peu près convenable, et je ne pense pas qu'il soit intéressant de la réduire en deçà de cette dimension.

Nous aurons davantage d'arbres qu'aujourd'hui entre ceux que nous conservons et ceux que nous planterons. L'augmentation de ces derniers sera assez importante de part la mise en place de ce complément au mail du Berger qui est constitué par la lisière Nord, et l'installation d'un certains nombres d'atolls qui compléteront ces plantations.

Nous aurons une nette augmentation du nombre d'arbres. Il l'était déjà lors de l'étude de définition, et plus nous avons travaillé, plus nous avons augmenté ce nombre.

Je ne peux pas par contre vous dire aujourd'hui le nombre d'arbres qui seront conservés.

Dans la suite de l'étude, nous ferons un compte précis de leurs qualités, de leurs situations phytosanitaires ainsi que de leurs positions.

La rue de Viarmes sera dans l'enceinte du jardin puisqu'il fait 4,3 hectares et a été décidé en Conseil de Paris. L'emprise du jardin ira jusqu'à la façade sur la rue du Louvre, et la Bourse du Commerce apparaîtra à terme comme une sorte de grand pavillon de jardin.

Cela changera son image. Nous avons pour l'instant un bâtiment urbain qui se situera ensuite dans le jardin, comme certains le sont dans Paris (Bagatelle par exemple). La Bourse du Commerce, avec sa très belle rotonde vitrée, et sa verrière, qui est en soi une verrière de jardin, sera dans le jardin. Nous aurons un traitement particulier sur la rue de Viarmes qui en fait le tour.

Concernant les lieux qui sont actuellement occupés par la Préfecture de Police et le Commissariat, l'échéance est lointaine et nous attendons un peu de savoir la date de leur départ et leurs nouveaux locaux, mais nous aurons un système de jardin. Je ne peux pas vous en dire plus. Le profil de la rue de Viarmes n'est pas idéal pour des plantations d'arbres. C'est une rue encaissée, nous pourrions le faire, mais nous sommes plutôt dans l'esprit d'une avancée du jardin jusqu'à la façade sur la rue du Louvre.

M. OLIVIER PERAY, PARIS DES HALLES : Je vous remercie d'avoir pris en compte sur trois ou quatre feuilles successives une de nos revendications qui était de faire en sorte que la prairie ne soit pas plate et uniforme. Vous répétez plusieurs fois que la prairie ne sera pas plate et uniforme. Merci d'avoir pris cela en compte. C'est la preuve que la concertation sur ce jardin avance, un peu mieux que sur la Canopée à mon goût. Mais c'est un avis personnel.

Je m'associe pleinement à la contestation de mes voisins de droite, pour dire que le fait d'organiser une réunion publique le 10 juillet est un peu une façon de masquer tous les problèmes qui se posent, et de faire un minimum de publicité à cette opération des Halles. Je m'associe donc à leurs protestations.

Quand aurons-nous, comme nous l'avions demandé à un moment donné, un diagramme d'ensoleillement du jardin, afin de savoir si les jeux qui sont dans la partie Sud seront à l'ombre ou au soleil ? C'est un élément technique que vous pourriez nous transmettre un jour.

Est-ce que pendant les travaux, qui seront très longs, puisque le jardin sera impacté durant toute la durée de ceux-ci, vous nous assurez qu'au moins 50 % de la surface resteront accessibles aux enfants, aux parents, aux boulistes, aux grands, aux petits. Avez-vous des réponses sur ce phasage spécifique du jardin ?

Nous nous posons la question depuis très longtemps, de savoir, au milieu de cette grande prairie, où vont sortir les émergences ? Seront-elles importantes, hautes ? Est-ce qu'un jour,

nous pourrions avoir une idée de l'emplacement exact de celles-ci ainsi que de leurs volumes ?

Depuis le début, nous sommes nombreux à penser que ces grands bancs de béton ou de résine que nous voyons apparaître un peu de partout et de toutes les couleurs, ne sont pas très jolis. Nous avons vu dans le dernier dossier que vous nous avez remis que leur fonction est essentiellement d'éviter aux adolescents de jouer au football. Je trouve cela un peu discriminant. Comme nous n'allons pas véritablement pouvoir nous asseoir dessus, puisque nous voyons bien que cela posera beaucoup de problèmes, ne pourrions-nous pas remplacer ces bancs par de petites haies ou par des végétaux qui rempliraient exactement la même fonction en étant beaucoup plus agréables ?

Nous pouvons nous asseoir sur la pelouse, elle est faite pour cela. Le banc en béton ne me paraît pas du tout esthétique. Si trop de personnes dorment dessus, ils seront condamnés au bout d'un moment, car nous allons dire que c'est un refuge pour les SDF. Nous connaissons le problème.

Je suggère simplement que nous les remplacions par des haies végétales, et que nous installions des bancs en bois, enfin que sais-je.

D'après ce que j'ai compris, les deux tiers de la pelouse seraient utilisables toute l'année avec le système de revêtement que vous désirez mettre en place. Ce serait véritablement une bonne chose.

M. GILLES POURBAIX : Cela me fait penser au verre à moitié plein et à moitié vide. Nous aurons donc un tiers de la pelouse condamnée toute l'année.

M. JEAN-MARC FRITZ : Je vais répondre à l'ensemble de vos questions. Nous pouvons effectivement établir un diagramme d'ensoleillement, concernant l'ombre portée par les façades en périphérie sur les jardins en fonction des différentes saisons. C'est normal qu'un mail soit planté dans un jardin et qu'il produise de l'ombre.

(commentaires sur les jeux d'enfants).

M. JEAN-MARC FRITZ : C'est le cas de tous les jeux d'enfants.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Nous avons eu une réunion sur les jeux d'enfants, et nous avons expliqué que les arbres pouvaient être plantés d'une autre manière. Nous n'allons pas forcément respecter la plantation actuelle des arbres. Nous allons peut-être en enlever en relation avec le concepteur des aires de jeux, mais comme vous n'étiez pas présent, je vous propose de ne pas revenir là-dessus.

M. JEAN-MARC FRITZ : Je reviens sur cette question importante. Sommes-nous à l'ombre ou non ? Si nous ne voulions pas avoir d'ombre dans un jardin, nous ne mettrions pas d'arbres du tout, y compris dans ceux qui abritent des jeux d'enfants. Regardez dans les jardins de Paris qui possèdent des jeux d'enfants, il y a des arbres ! Nous pourrions faire une grande pelouse avec uniquement des jeux d'enfants qui seraient complètement au soleil, et nous serions tous mécontents de les faire jouer en pleine chaleur au mois de mai et juin. Les arbres sont un véritable apport pour les jeux d'enfants ! Si vous souhaitez vraiment avoir des jeux sous le soleil avec aucun arbre, c'est votre vision propre.

Regardez les jeux qui sont actuellement sur le site, regardez les jardins ! Nous n'avons pas d'arbres sur le jardin Lalanne ? Il n'y a pas d'ombre du tout ? Et vous trouvez cela bien que

ce soit totalement au soleil ? En été, nous mettons donc les enfants dans d'autres jardins, un jardin d'hiver, un jardin d'été. Un jardin doit pouvoir servir en toute saison !

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Nous pourrions passer au point suivant puisqu'il y a d'autres questions qui ont été posées sur les travaux.

M. JEAN-MARC FRITZ : Nous n'allons pas mettre en chantier la totalité du jardin en même temps, puisqu'il y a des enfants qui jouent. Nous avons des riverains autour, des personnes qui pratiquent. Nous avons bien un phasage pour le jardin. Des ébauches ont déjà été étudiées, puisque nous regardons cela très en amont. C'est bien une succession de phases qui permettront à tout moment de garder des grandes parties du jardin disponibles, y compris les jeux d'enfants. C'est l'objectif de l'opération. Ce n'est pas seulement lié au jardin.

De la même manière que nous intervenons dans les sous sols et en surface, nous ne sommes pas dans « un champ de betteraves », nous devons laisser les accès aux sous-sols, nous devons laisser vivre la salle d'échange, les espaces aux transports, les espaces commerciaux et les équipements qui se trouvent aux sous sols.

La pratique est exactement la même pour la surface ainsi que pour les jeux. Nous ferons en sorte que le phasage puisse permettre une utilisation maximale du jardin pendant les travaux. Je ne peux pas vous dire actuellement dans quelle proportion. Nous ne pouvons pas nous engager à l'heure actuelle sur des surfaces.

Par contre, c'est bien l'esprit dans lequel nous travaillons, non seulement pour les jardins, mais pour l'ensemble du site.

Nous sommes sur un sol complètement artificiel et avec des interfaces techniques importantes. Une grande partie de notre travail consiste à faire en sorte que l'impact de ces émergences soit réduit sur l'ensemble du site.

Dans l'étude d'avant-projet que nous avons développée, nous avons déjà un certain nombre de pistes. Nous devons faire en sorte que des grilles de ventilation, qui sont indispensables, soient posées de telle manière qu'elles ne gênent pas. Elles doivent être le moins visible possible, tout en permettant une pratique du site.

La réduction de l'emprise des voeries souterraines réduit également un certain nombre d'émergences liées à ces voeries. Cela nous avantage. Nous profitons un peu de tout cela. Mais c'est également un objectif du projet de minimiser tout ce qui est émergence de réseaux techniques qui proviennent du sous-sol. Nous ne pourrions pas vous assurer de ne trouver aucune grille, parce qu'il faut bien que les équipements publics, les allées et les commerces qui se trouvent sous cette dalle qui protège le nouveau Forum, puissent vivre. C'est notre préoccupation, et nous avons déjà travaillé sur ce sujet.

Nous ne faisons pas des bancs pour qu'ils soient esthétiques. Si nous en installons, c'est véritablement pour que nous puissions nous y asseoir dessus. Nous en avons déjà dessiné dans l'équipe, et nous en avons placé un peu de partout. Dans la présentation qui vous a été faite, il est dit quelque part, peut-être est-ce maladroit, que les bancs permettraient d'éviter des pratiques destructrices.

Nous maintenons qu'il faut éviter un certain nombre de ces pratiques.

(...)

Les bancs ne sont pas là pour cela, mais pour permettre une appropriation d'un grand espace végétal qui s'appelle la prairie.

C'est un choix que nous revendiquons. Nous avons d'ailleurs eu le soutien d'un certain nombre d'associations ainsi que de la Ville. Celui-ci consiste à réaliser un jardin dans lequel les promeneurs puissent marcher, et non pas un jardin que l'on contourne par des allées. Nous avons effectivement des allées sur lesquelles nous marchons, mais également il existe de grands espaces plantés sur lesquels nous pouvons aller.

Les promeneurs pourront s'asseoir dans l'herbe, mais également sur des bancs qui seront placés au milieu de la grande prairie, mais aussi le long des allées. Nous avons également le linéaire de bancs en périphérie de toutes les allées et de tout le système. Les promeneurs les utilisent énormément. Notre objectif est de proposer un linéaire qui soit supérieur à celui existant actuellement.

Le dessin détaillé de ces bancs viendra dans l'étape suivante de conception. Nous avons déjà exécuté un certain nombre de maquettes. Nous attendrons de passer à l'étape suivante pour vous présenter les différents projets.

Les bancs actuels permettent de s'allonger, mais nous ne sommes pas dans une optique visant à empêcher les promeneurs de se coucher. Ce n'est vraiment pas ce que nous cherchons. Il faudrait que les bancs ne dépassent pas un mètre pour que les personnes ne puissent pas s'allonger. Nous ne sommes pas dans la logique de l'assis/debout, chère à nos amis de la RATP. Si les promeneurs veulent s'allonger sur un banc, après ce sont les élus qui trancheront. Nous avons des linéaires de bancs importants et nous considérons que les promeneurs peuvent s'allonger au soleil. C'est une pratique des espaces publics et plantés.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Nous pourrions apporter des photos afin de montrer des bancs linéaires en situation !

M. JEAN-MARC FRITZ : Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de dossiers sur ces bancs. Concernant la question de la pelouse, je vais laisser le soin à Philippe de répondre sur la question des deux tiers utilisables.

M. PHILIPPE RAGUIN : Nous essayons de trouver une réponse qui soit à la fois technique et poétique. Nous aimerions avoir autre chose qu'une immense surface verte quel que soit le temps. Nous sommes partis sur un constat personnel réalisé en étudiant des lieux très fréquentés en plein été, et qui malgré tout, sans arrosage, restent verts. Comment pouvons-nous arriver à améliorer les choses, de façon à ce que ces mélanges de graines résistent au mieux aux différents usages. Nous ne souhaitons pas qu'il y ait des groupes qui s'approprient le territoire en dessinant des cages de foot. Sur un espace qui est ouvert 24/24H, n'importe quelle pelouse ne peut résister. Un terrain de sport reste fermé quand même l'équivalent de deux jours par semaine.

Nous sommes dans des situations qui sont plus tendues et critiques pour les végétaux. Lorsque nous parlons de deux tiers, c'est pour le cas où certains de nos dispositifs s'avèreraient déficients. Par le jeu de ces modules, nous souhaitons qu'il reste au maximum un tiers de fermé. Nous ne voulons pas fermer plus d'un tiers de la pelouse dans une période de l'année. C'est l'objectif que nous nous sommes fixé.

UN INTERVENANT : J'aurais voulu connaître le temps que vont durer les travaux avec le phasage, deux, trois, quatre, cinq ans, nous ne savons pas. Quelle hauteur auront les nouveaux arbres, faudra-t-il attendre encore vingt ans afin d'avoir un beau jardin ? Alors que nous l'avons déjà ! Il nous convient en tout cas, ainsi qu'à la majorité des utilisateurs.

Combien de temps allons-nous attendre pour le temps des travaux ? Et pour le temps que les végétaux arrivent à leurs tailles adultes ? Les vivaces vont, je suppose, être protégées

par des grilles, nous n'imaginons pas qu'un ballon puisse tomber dedans, et que des enfants les piétinent ! Il va donc y avoir des grillages ?

Nous aurons forcément des contraintes, des barrières. Nous avons les émergences, les bosquets avec une protection comme nous connaissons maintenant. S'ils le font maintenant, c'est qu'il y a une bonne raison. Je ne vois pas pourquoi nous les supprimerions ensuite. Est-ce que cela ne va pas ressembler à ce que nous avons maintenant ?

Nous pourrions très bien aménager la prairie (deux tiers, un tiers) il suffirait de mettre des bancs de graminées. Ce ne serait pas des millions et millions de transformations.

M. JEAN-MARC FRITZ : C'est une opération globale qui se fait, ce n'est pas seulement le jardin, mais aussi les espaces de transport, la salle d'échange, Marguerite de Navarre, tous les accès, toutes les liaisons verticales dans le Forum, la Canopée, un certain nombre d'espaces publics dans le site.

C'est donc une logique d'ensemble sur l'aménagement. Nous ne pouvons pas dire que nous faisons le jardin et que nous nous en allons.

UN INTERVENANT : La logique de la RATP nous la comprenons bien, elle est nécessaire et importante, il faut qu'elle soit faite. La logique de la Canopée nous la comprenons aussi, puisque les pavillons Willerval sont en décrépitude. Par contre la logique du jardin, nous ne la comprenons pas. Pourquoi tant de millions pour un jardin qui ne nous semble pas nettement mieux ?

M. JEAN-MARC FRITZ : C'est une autre question que vous posez là ? Je peux la rajouter ! Pourquoi rénover le jardin ? C'est une question complètement légitime. Vous avez totalement raison de la poser ?

Nous ne pouvons pas concevoir le temps de chantier du jardin, de manière complètement indépendante du phasage général de l'opération.

Si nous prenions le jardin maintenant, et que nous mettions des grilles tout autour en faisant sa rénovation complète, nous saurions le faire en une année et demie, mais en privant tous les riverains de l'usage du jardin. Le fait qu'on le phase afin de permettre la continuité d'exploitation du jardin, et le fait que tout cela soit un puzzle avec des imbrications entre les différentes opérations, aboutit à ce que la durée totale de l'intervention sera plus importante que si nous faisons une simple opération de rénovation.

Tout cela correspond à un phasage général. Cela ne veut pas dire que nous allons commencer dès le premier jour et que nous finirons le dernier ! Cela s'inscrit dans un calendrier opérationnel sur l'ensemble du site qui est lié à toutes les différentes opérations. C'est pour cela que nous ne pouvons pas parler de durée globale de rénovation du jardin. C'est une logique d'ensemble.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Nous pouvons quand même donner un calendrier indicatif.

MME GHISLAINE GEFROY DEVE : Je crois qu'il y a une étape évidente qui est la réalisation du jardin d'enfants. Cela permettra d'intervenir sur la partie Sud du jardin, le long de la rue Berger. Nous n'allons pas travailler partout en même temps, nous allons phaser, pour limiter à chaque fois les nuisances, et surtout laisser le maximum de surfaces à l'usage. Une fois que cette partie Sud de jardin d'enfants sera réalisée, nous pourrions intervenir sur les autres parties.

Nous allons nous trouver en liaison étroite avec le chantier, en particulier tout ce qui est vertical, ainsi que les fermetures des voies publiques. Nous interviendrons dans les parties Nord, toujours en phasage afin de limiter les nuisances et de garder un maximum d'usages, en 2011, pour finir en 2012/2013.

Cela se fera à chaque fois par étapes, et de façon à être en cohérence avec les différents plannings des autres opérations.

UN INTERVENANT : Avez-vous l'autorisation de la Préfecture concernant la suppression des trémies ?

MME GHISLAINE GEFFROY : Vous parlez déjà de planning alors que nous n'en sommes qu'à un stade de projet !

UN INTERVENANT : Cela fait partie du jardin. Avez-vous déjà l'accord ? Est-ce qu'il y a des études de la suppression des trémies ou non ? Nous en parlons beaucoup, mais nous ne savons pas si c'est vrai ?

MR BERNARD FRANJOU, CHEF DE MISSION LES HALLES, MAIRIE DE PARIS : Pour les trémies, nous n'avons pas encore l'autorisation puisque nous devons déposer au mois de novembre un dossier préliminaire de sécurité qui est l'équivalent du permis de construire. Tout peut être refusé. Pour la Canopée non plus nous n'avons pas encore le permis de construire ! Je vous répondrai la semaine prochaine car nous les voyons demain.

M. PHILIPPE RAGUIN : Sur la taille des arbres au moment de leurs plantations, suivant les essences, nous sommes capables de trouver dans les pépinières du Nord de l'Europe des arbres de 7 voire 12 mètres de haut. Ensuite, nous pouvons avoir des difficultés concernant la taille des camions ainsi que le poids de la motte. Dans le cas par exemple des atolls sur la prairie, le facteur limitant sera de trouver la bonne adéquation entre la taille de l'arbre que l'on aura amené et la motte dans laquelle il arrivera. Il faudra ensuite le porter au bon endroit.

A priori, la taille des arbres fait entre 7 et 9 mètres, au-dessus nous pouvons encore réaliser cette opération, mais cela pose des interrogations quant à la reprise et au suivi.

Nous n'avons pas de souci pour trouver des arbustes de façon à les planter assez denses et dans des tailles qui soient assez généreuses, de façon parfois à créer des choses qui répondent immédiatement au niveau de l'œil.

Par ailleurs, nous ne devons pas nous fixer sur le terme de vivace. Cela ne veut pas dire rocaille, c'est un terme générique pour signifier que la plante a un cycle biologique qui se déroule sur plusieurs années.

A priori, pour nous, la prairie est un espace libre d'accès. Si nous avons deux ou trois bosquets assez denses, nous ferons en sorte que la densité même interdise l'incivilité.

Par contre, je ne peux pas effectivement préjuger de certains dispositifs qui parfois pourraient être mis en place par les jardiniers pour protéger telle ou telle plante. Pour l'instant, nous ne partons pas sur le principe de grandes « grillettes » générales.

M. JEAN-MARC FRITZ : Pourquoi rénove-t-on le jardin des Halles ? C'est certainement une bonne question. Lorsque nous avons commencé l'étude de définition en 2003, ce qui est étonnant c'est que nous n'avons jamais entendu cette question ?

Il a été dit trois choses aux équipes qui étaient en compétition.

- Les pavillons de Willerval sont dégradés et pas adaptés, vous faites ce que vous voulez.

- L'amélioration des accès aux espaces de transport, ce sur quoi toutes les équipes ont travaillé.
- Le jardin ne fonctionne pas, il est très minéral, très cloisonné.

L'avis général des personnes devant nous, y compris les associations, était de nous dire de réaliser quelque chose de mieux.

(mouvements dans la salle).

Est-ce que je peux terminer ? Ai-je interrompu quelqu'un ce soir ? Ai-je déjà interrompu quelqu'un en concertation ? J'aimerais bien terminer et ensuite je vous passe la parole. Les personnes concernées voulaient un jardin davantage végétal. Nous sommes la seule équipe à avoir sorti un jardin de plain-pied d'une taille de 4,3 hectares, placé au niveau du sol, ouvert, accessible, et complètement revégétalisé.

Aucune des autres équipes n'est partie dans cette piste.

Il me semble que c'est avec légitimité que nous pouvons proposer un plan redessiné du jardin.

Si cinq ans plus tard, vous nous posez la question de savoir s'il fallait vraiment rénover ce jardin ? Peut-être, mais le temps a passé, il est un peu tard. Il aurait fallu que, dès le commencement, il y ait une position affirmée de tout cela.

UN INTERVENANT : La position des associations était de rénover le jardin effectivement et non de le casser. Le mot rénover signifie : changer en améliorant ce qui ne va pas. Nous avons fait un bilan à ce sujet. Par contre, le jardin Lalanne, la place René Cassin, la grande allée Saint John Perse sont des réussites. Avec ce bilan, nous aurions pu améliorer les choses. Aujourd'hui, nous cassons tout, et nous verrons peut-être dans dix ans ou même avant, ressortir des dysfonctionnements. Parce que nous en aurons. C'est obligatoire ! Ils sont répertoriés, nous savons ce qui ne va pas et ce qui va. Nous cassons tout et nous refaisons tout. C'est un peu dommage !

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : J'ai deux prises de parole encore !

M. RÉGIS CLERGUE DUVAL Association « Glob'Halles » : Sans vouloir faire de polémique et sans anticiper sur la question des coupes, comment allez-vous faire concrètement au niveau des travaux ? Qu'allez-vous casser, qu'allez-vous garder ? Comment au niveau des traitements de la terre, vous allez faire ? C'est-à-dire que les sols actuels vont être enlevés et remplacés ? Ou est-ce que vous allez les garder tels quels en faisant des tranchées ? Quel est le principe ? Que faites-vous sachant que de notre côté, nous préférons rajouter de la terre ?

Comment gérez-vous avec les damiers ce que Monsieur MANGIN appelait les « desert lines » ? Faites-vous des incitations, dans cette prairie qui est grande et animée, à certains cheminements justement pour favoriser le fait qu'au niveau du traitement des sols, vous puissiez avoir par endroits des sols plutôt propices à la plantation, et à d'autres endroits des sols plus solides pour les circulations par exemple ?

Par rapport aux questions des circulations Nord/Sud, qui ne font pas l'objet d'allées rectilignes, mais qui ont peut-être aujourd'hui, par exemple dans l'axe de l'avenue Turbigot, et dans d'autres axes diagonaux, sur lesquels nous pouvons anticiper des « desert lines ». Ou bien allez-vous attendre cinq ans, et avez-vous prévu un phasage qui, au bout de quelques années, consisterait à rectifier quelques petites choses en fonction des pratiques ?

Il est peut-être bon d'interdire des jeux, mais quelquefois il est nécessaire d'en inciter certains. Il n'y a pas que le football, n'y a-t-il pas des endroits dans les espaces ouverts où nous puissions inciter certains jeux ? Ma question concerne l'espace au-dessus de la serre. En quelle matière l'élément transparent est-il fait ? N'y a-t-il pas un traitement à établir avec des sols mixtes, le sol plastique ne peut-il pas être accompagné ? Ne peut-on pas à cet endroit favoriser des pratiques, non pas sportives en tant que telles, mais ludiques, saisonnières ou non ?

Y a-t-il une gestion du mobilier urbain, ou bien un style de mobilier urbain, qui puisse faire l'objet d'une réflexion ? En particulier dans les éclairages.

Nous avons parlé des sorties, nous pouvons étudier le problème des toilettes qui pourraient être solaires ? Nous avons parlé également des bancs, n'y a-t-il pas une petite réflexion à avoir sur le style du mobilier urbain ? C'est vrai pour le jardin, mais aussi pour l'ensemble du site.

M. JEAN-MARC FRITZ : Nous allons essayer de répondre à vos questions.

Nous avons effectivement des masses végétales que nous allons certainement conserver. Nous voulons nous appuyer sur un certain nombre de lieux, et en particulier le mail même si nous sommes obligés de le retravailler. Actuellement, il est arrivé à un maximum de densité. Il est sur le déclin. Nous devons certainement l'aérer un peu. Cela rejoint la question de l'ombre sur les espaces de jeux. Nous avons des endroits que nous devons aérer. Actuellement, les arbres, notamment les marronniers, sont plantés à un endroit qui ne correspond pas à leurs développements. Ils sont tellement serrés qu'ils sont en train de se saturer complètement et de s'asphyxier.

Nous avons des réponses pour les sols, Philippe nous l'a expliqué tout à l'heure, qui consistent à décompresser, dégazer, drainer les sols. Nous devons mettre en place des sols qui soient incompactables et percolables.

Dans les masses végétales sur lesquelles nous allons nous appuyer pour le projet, nous traitons les sols, nous ne les refaisons pas. Nous les traitons principalement en profondeur. Nous pouvons les soigner entre les différents systèmes racinaires. Nous cherchons des espaces afin d'y faire passer des drains. Nous arrivons à dégazer, à nourrir, à alimenter en eau.

Cela concerne les masses végétales conservées sur lesquelles nous nous appuyons. Les endroits où nous intervenons, notamment pour des questions de topographie afin d'avoir un espace dégagé, de plain-pied avec une topographie présente avec les atolls, nous obligent à casser un certain nombre d'élévations.

Actuellement, l'ancien Forum est couvert par une dalle qui n'est pas tout à fait uniforme, avec des niveaux pas tout à fait constants, qui se trouvent à peu près au niveau de 33 (2 mètres à 2.50 mètres en dessous du niveau du sol du mail).

Sur une partie du nouveau Forum, vous avez ce système d'élévations, qui n'est qu'une sous forme du jardin. Les endroits, par exemple près de l'église Saint Eustache, montent beaucoup parce que cette forme dégage des espaces qui atteignent 3.50 mètres. A d'autres endroits, cette forme descend. Cela nous donne une possibilité d'intervention sur la topographie comme nous la voulons, ainsi que la possibilité d'avoir des épaisseurs de terre végétale plus importante. Nous pouvons ainsi planter des arbres qui se développeront mieux. Nous allons jouer sur une intervention, sur une modification, sur une réduction des emprises des élévations, pour créer un substrat le plus épais possible, en fonction des capacités portantes du nouveau Forum. Cela dynamisera les nouvelles parties du jardin.

Concernant les « desert lines », c'est un mot qui ne va pas très bien avec incitation. Justement, elles se font naturellement. Inciter à faire en sorte qu'il y ait un cheminement, soit nous disons que nous laissons un site vierge, les personnes vont passer où elles veulent et nous pourrons ensuite le restructurer correctement en fonction des passages. Notre approche est un tout petit peu différente. Le fait d'avoir travaillé sur une résille modulaire nous donne une souplesse au moment de la conception. Vous l'avez remarqué au niveau des jeux d'enfants. Nous avons augmenté au fil du temps, sur le conseil de l'ensemble de l'assistance, les emprises dévolues aux jeux d'enfants sur le site. Nous étions partis sur des surfaces relativement faibles pour arriver à des surfaces supérieures à celles que nous avons actuellement.

(commentaires dans la salle).

Je ne parle que des surfaces qui sont encloses. Nous mettons des systèmes qui sont ouverts, qui ne sont pas comptés dans les surfaces que l'on vous donne, puisque la grande pelouse elle-même est un espace. Les surfaces de pelouses actuelles n'ont rien à voir avec ce que nous vous proposons comme surface de grande prairie. Ils peuvent jouer sur l'asphalte, il n'y a pas de problèmes, nous y avons tous joué lorsque nous étions enfants ! Ce n'est pas cela que nous leur proposons, mais bel et bien une prairie.

Concernant les parcours libres, nous nous appuyons sur un système modulaire qui nous a permis à la fois de nous adapter en phase de conception, mais qui nous permettra également de nous adapter en phase de vie du jardin.

Si nous nous rendons compte que sur l'un des modules, les plantations que nous avons faites ne correspondent pas à l'usage qu'en font habituellement les promeneurs et usagers du site, ce module pourra évoluer. C'est moins évident lorsque vous avez un jardin qui est équilibré dans ces masses. C'est une donnée de développement durable. Ce jardin est évolutif, il pourra s'adapter aux pratiques et corriger les éventuelles incompréhensions et erreurs que nous pouvons faire en tant que concepteurs.

Nous favorisons des pratiques libres, pour tous les publics, à toutes les heures et successivement. Lorsque nous disons que nous voudrions éviter qu'il y ait du foot, c'est que nous voudrions éviter les appropriations exclusives. C'est aussi pour cela que nous sommes pour l'espace libre.

Nous désirons que des personnes à des mêmes endroits, à des heures différentes, puissent faire des choses différentes.

(mouvements dans la salle).

C'est extrêmement facile ce que vous faites, parce que n'importe quel projet d'architecture ou d'aménagement de jardin peut être apprécié ou détruit.

(mouvements dans la salle).

Evidemment que nous n'avons pas inventé l'espace libre non exclusif à toutes les pratiques. Mais nous avons fait un choix. Nous l'avons proposé à la ville de Paris et aux élus. Nous sommes dans une période où tout est sectorisé : telle catégorie, à telle heure, avec telle population. Ce n'est pas le choix que nous proposons. Nous n'avons pas inventé l'espace libre. Nous disons simplement que dans cet espace, nous préférons privilégier des espaces ouverts qui n'entraînent pas d'appropriation exclusive. Nous ne voulons pas que des personnes se mettent à tel endroit en pensant que l'espace où ils sont leur appartient. Ils feront toujours la même chose au même endroit et chasseront d'autres personnes.

Notre conception du jardin ouvert est un jardin où des personnes différentes puissent aller au même endroit successivement en faisant des choses différentes. Nous souhaitons avoir des espaces les plus ouverts possibles, afin qu'ils soient appropriables par tout le monde de façon non exclusive.

C'est cela notre tendance. Ce n'est pas une invention, mais un choix en terme d'organisation de l'espace.

C'est dans ce sens que nous souhaitons développer ce projet.

Concernant les couvertures transparentes des serres, il est très courant d'installer du verre au sol. Nous en trouvons souvent dans les édifices publics, les aéroports, en face la gare Saint-Lazare, ce sont des choses que nous savons faire.

Nous pouvons jouer sur les transparences, plus ou moins transparent, plus ou moins translucide. Nous pouvons jouer sur les couleurs, faire un certain nombre de choses. Cela pourra faire partie des options de projet que nous devons développer. Il peut y avoir des choses assez amusantes à faire.

L'idée est quand même de laisser passer un maximum de lumière en dessous dans le Forum. Nous devons faire en sorte que cet espace ne soit pas vécu comme une taupinière, mais comme un véritable espace éclairé naturellement, et dont nous pourrions oublier qu'il est souterrain. La priorité est de faire en sorte que la lumière descende, et que cela ne fasse pas un obstacle sur la surface.

Nous savons faire des relevés d'étanchéité et des drains, cela ne pose pas de problèmes.

Nous produisons du mobilier urbain depuis des années que ce soit des grilles, des grilles d'arbres, des clôtures, des bancs, des candélabres. C'est une des spécialités de l'agence. Nous pensons mobilier urbain dans sa globalité sur l'ensemble des supports. C'est moins facile à réaliser sur des candélabres que sur des grilles et des bancs, puisque chaque fois le candélabre a un parcours du combattant à faire au sein de la ville de Paris.

Il faut passer par le bureau de Monsieur JOUSSE, et il y a un certain nombre de tests qui sont réalisés. La ville de Paris possède un très bon laboratoire de mobilier urbain et en particulier de candélabres. Tout est testé de manière très détaillée avant de pouvoir obtenir l'agrément. Cela viendra à l'étape suivante.

M. JACQUES CHAVONNET : Vous ne nous parlez absolument pas des plinthes, et donc de ces allées latérales qui se trouvent principalement dans la rue Berger et Rambuteau. Elles devaient être aménagées avec des endroits pour se reposer. Nous ne savons rien. Est-ce qu'elles restent, sont-elles installées ? Comment sont-elles conçues ?

Je vous avais posé une question il y a de cela un an, concernant la hauteur maximum du muret, puisque c'est un jardin de plain-pied. Nous avons malgré cela des différences importantes au sol. J'avais considéré que la hauteur maximum au bout de la rue Berger serait comprise entre 1,4 m et 1,5 m. Je voulais savoir si vous confirmiez ces hauteurs ? Mais surtout, ce que vous aviez l'intention de faire concernant ces plinthes ?

M. JEAN-MARC FRITZ : La prochaine séance de GTT concernera le jardin, notamment toute sa partie Nord. Nous vous apporterons un certain nombre d'informations portant sur les profils, les coupes, les hauteurs de ces parties latérales. Elles sont un des éléments qui constituent les lisières, le pourtour de la frange du jardin.

Nous ne voulons pas détailler le sujet maintenant, car il serait bien que vous ayez d'abord les documents et que vous puissiez les regarder afin de pouvoir réagir. Nous en parlerons ensuite en concertation ensemble.

MME ELISABETH BOURGUINAT : J'ai plusieurs remarques à faire. Comme prévu, nous avons assisté à une réunion d'explication sur ce que vous avez l'intention de faire. Ce n'est absolument pas une réunion de concertation, puisque c'est vous qui avez l'intention de faire des choses. Nous pouvons poser des questions pour mieux comprendre, mais absolument pas pour changer quoi que ce soit. Le projet est comme cela depuis le début, ce n'est pas étonnant.

Olivier nous dit qu'il n'y aura plus de plaine et que ce sera du relief.

Lorsque nous lisons les documents fournis jusqu'ici, nous voyons que les creux font 40 cm et les bosses 80 cm. Cela nous donne un maximum de 1,20 mètre. Ce sera donc vallonné très faiblement. Concernant les talus pour les grands arbres, il est noté que nous ne pouvons pas prévoir des tas de terre de 2, 3 ou 4 mètres parce que cela deviendrait des toboggans. Nous allons donc rester dans un moutonnement très léger.

Il nous a été dit que dans la phase vie du jardin, nous allons voir comment il évolue pour le modifier éventuellement derrière. Franchement, nous n'avons aucune raison d'y croire parce que nous savons très bien qu'une fois le chantier terminé, la ville de Paris ne va pas vous payer tous les ans pour venir faire des transformations.

Les jardiniers feront leur travail. Mais nous pouvons prévoir dès maintenant que les jeunes adultes, qui font en grande partie la population de ce jardin, iront chercher leurs ballons où qu'ils soient. Cela se terminera inévitablement par des grillages. Ce seront les jardiniers qui feront ce travail. Nous n'aurons pas d'argent pour réaliser un réaménagement si nous avons fait une erreur.

Nous sommes très inquiets et très tristes de voir les erreurs qui se préparent. Nous avons cru obtenir un allègement des plantations au Nord du jardin, manifestement elles reviennent en force. Le fait de nous dire que nous allons retravailler sur la place René Cassin et que nous allons alléger les plantations, nous n'y croyons pas !

Par rapport au power point qui avait été préparé il y a de cela un an et trois mois, donc en mars 2007, il n'y a pas beaucoup de changements sauf un. La disparition de l'eau sur le jardin était presque totale, il ne restait que les jeux d'eaux près de la Canopée. Actuellement, il n'y a plus d'eau du tout, c'est-à-dire que les sept jeux de fontaine actuellement en place sur le jardin vont toutes disparaître.

Madame GIBOUDEAUX avait expliqué être contre des jardins secs, parce que vu les temps qui se préparent, nous devons avoir des fontaines, il faudra donc s'habituer les uns et les autres à l'idée d'avoir des jardins totalement secs. Nous n'obtiendrons pas non plus la remise en place de ces fontaines, puisque cela ne rentre pas dans le concept MANGIN. Nous devons en faire notre deuil tout de suite.

Nous parlons d'appropriation, mais j'observe que vous créez un espace qui est un jardin pour l'été et non pour l'hiver, pour le jour et non pour la nuit, pour les jeunes adultes et pas pour les mamies, pour les poussettes, pour les handicapés.

Votre pelouse ne sera pas traversable ni en hiver, ni pendant les périodes d'ouvertures quand il pleuvra ou qu'il y aura de la rosée. En toute saison, elle ne sera pas non plus traversable, ni pour les poussettes, ni pour les fauteuils roulants. Il y aura un peu de relief,

des obstacles, des émergences, des bosquets, tout cela fera que les personnes qui voudront circuler devront faire un grand tour pour passer d'un côté à l'autre du jardin.

Le tracé total de promenades possibles pour les personnes à mobilité réduite sera extrêmement réduit lui aussi. Vous pénalisez les personnes qui ont déjà des difficultés à se déplacer.

Je passe régulièrement dans le jardin, et je vois qu'il y a des personnes d'un certain âge. Ils auront le choix entre les allées Est/Ouest du Centre, du Nord et du Sud !

Vous avez des bancs qui sont prévus au milieu de l'herbe, mais comment y accédons-nous ?

Vous ne voulez pas tracer d'allées. Monsieur le curé a également remarqué qu'il n'y avait pas d'allées face au transept. Il m'a téléphoné en me demandant s'il avait raté quelque chose. Vous en êtes à parler de la végétation, mais je ne crois pas qu'il y ait eu véritablement d'accord sur la structure du jardin et de ses allées, et notamment l'allée Nord/Sud vers le transept.

Nous avons compris que ce projet n'est susceptible d'aucunes évolutions en particulier sur le tracé des allées. Vous pensez que le fait de mettre de l'herbe partout conviendra à tout le monde. Je pense que cela fera de très belles photos pour l'inauguration du jardin, ensuite les concepteurs s'en iront, les personnes de la ville retourneront sur d'autres dossiers, et nous resterons avec notre jardin que nous ne pourrons pas traverser. Les personnes âgées ne pourront pas accéder aux bancs et les jeunes emprunteront le même chemin et mettront à nue la terre. Tout cela deviendra sale, mais cela correspondra à l'idée que nous nous faisons des Halles, c'est-à-dire un endroit glauque mais bien suffisant pour les voyous qui le fréquentent.

Olivier PERAY a demandé au commissaire DARAS si les zones d'ombre pour lui représentaient un danger. Il lui a répondu que c'était une bonne question. La nuit on a toujours une torche donc forcément l'ombre selon ce que nous faisons est une zone inconnue que l'on éclaire, c'est très compliqué. Il rajoute ensuite que souvent la solution idéale est une plaine. Je pense qu'il voulait dire que souvent la solution idéale que l'on cite est une plaine. C'est génial car l'on voit tout. Surveiller et punir, nous connaissons bien cet ouvrage. Mais lorsqu'il y aura 300 ou 500 personnes dans cette plaine, comment ferez-vous ? Ce qui apparaît comme un avantage peut devenir rapidement un inconvénient.

« Nous avons énormément de mal à rétablir l'ordre sur un endroit plat. Je me souviens qu'un 31 décembre, sous la Tour Eiffel, nous nous sommes battus 200 contre 2000. »

La plaine n'est pas forcément la solution idéale non plus. Je ne suis pas en train de dire que la plaine de Monsieur MANGIN sera un endroit où nous connaîtrons des luttes urbaines. Je dis que cela n'a jamais été discuté, et que nous arrivons à cette réunion où nous parlons de végétaux sans avoir traité des questions fondamentales, qui ne sont pas des questions de gestion de l'eau et autres, mais qui sont tout aussi fondamentales.

N'allons-nous pas avoir une appropriation cette fois-ci sauvage, incontrôlable et incontrôlée qui sera de nuit par exemple par des groupes de plusieurs centaines de personnes ?

La solution que nous avons vu se dessiner depuis très longtemps, et qui est très facile d'après le dessin, est de fermer, et c'est à cela que nous allons arriver. J'en suis sûre ! Avec cette plaine d'ici dix ans, je peux vous dire où seront les grilles et comment ce jardin sera fermé. La promesse nous avait été donnée d'avoir un jardin ouvert jour et nuit. C'est une demande très forte de la part des promeneurs. Nous aurons dans dix ans un jardin qui sera

fermé à l'exception de l'allée Nord/Sud qui va de Pont Neuf à Montorgueil, et à l'exception également du passage qui se situera le long de la Bourse du Commerce.

Nous avons perdu dans notre effort de contribuer à faire un jardin qui corresponde aux usages et qui ne soit pas uniquement un pari sur les usages à venir.

Nous tirons le même bilan d'échec qu'il y a un an et trois mois. Le projet que l'on nous développe est le même que celui de l'année dernière.

J'ai apporté les éléments présentés par monsieur Yves CONTASSOT lors d'une conférence de presse, à laquelle les associations n'étaient pas invitées, pour expliquer aux journalistes l'impact de la concertation sur l'évolution de ce projet.

Nous avons les emmarchements au pied de Saint Eustache, qui sont censés remplacer la place René Cassin, je pense que c'est cela qui va se passer. La fameuse évolution qui est censée nous consoler de la disparition de cette place remarquable.

La largeur du cours a été réduite, nous le savions avant l'adoption du projet en 2004, ce n'est donc pas un acquis de la concertation.

Nous avons obtenu les terrasses intégrées au bâtiment, non pas de Monsieur MANGIN, mais de monsieur CAFFET dans le cadre de la concertation sur le bâtiment.

Nous ne comprenons pas que le kiosque à musique soit présenté comme un acquis de la concertation puisqu'il s'agit de créer une place autour du kiosque à musique. Nous récupérons la place René Cassin soi-disant, qui se trouvait au pied de l'église, au pied de la Canopée. C'est considéré comme un acquis de la concertation. Jamais cette proposition n'a été faite par des associations.

Les surfaces de jeux équivalentes aux surfaces actuelles sont bien évidemment un acquis de la concertation ! Pour nous cela allait de soi, puisque celles-ci sont hyper saturées. C'était un pur scandale de prétendre se contenter de 1.000 m² pour les enfants dans ce jardin. La moindre des choses était de revenir sur la surface actuelle. Ce n'est pas un acquis de la concertation. Si la mairie de Paris s'avisait de réduire les surfaces de jeux des enfants dans ce quartier, cela conduirait à une émeute. C'est juste un retour passager de raison.

Nous demandons une liaison Nord/Sud face au transept, mais nous avons compris que cela était totalement exclu. Par contre, il nous est proposé une liaison Nord/Sud du côté de la Bourse du Commerce qui ne servira à personne puisqu'elle ne débouche sur aucune rue.

Nous avons un énorme hangar dont personne ne parle jamais, qui sera destiné aux locaux des DPJEV qui avait été réduit d'environ 10 à 15 % d'après l'hypothèse que nous avons faite. Actuellement, ces locaux sont enterrés et sont quand même beaucoup plus discrets.

Cela ne vous plait peut-être pas Madame GIBOUDEAUX et je conclurai là-dessus, nous n'avons pas la même idée de la concertation, c'est la chose la plus claire qui soit !

(...)

Si c'était le fait que nous n'avons pas pu vous convaincre, nous l'accepterions ! Le problème c'est que structurellement ce projet ne pouvait pas bouger. Il y avait un accord entre messieurs DELANOË et MANGIN de dire : « je n'ai pas pu faire le bâtiment, je ferai le jardin que je veux ». Vous devez vous habituer à cela, car la situation va s'aggraver dans les années à venir ! Vous allez entendre la même chose, mais cela ne viendra pas que de nous !

Notre association est un peu plus représentative que les autres parce que nous avons beaucoup d'adhérents et de sympathisants.

Vous ne comprenez pas parce que vous ne faites pas de réunions publiques, excepté le 10 juillet qui se déroulera dans un autre quartier que celui concerné. Ce que vous ne comprenez pas c'est que d'autres personnes vous rediront les mêmes choses que nous durant des années.

Cette concertation a été inutile, nous la vivons comme une humiliation. Nous avons perdu du temps, tout cela se paiera tôt ou tard.

(commentaires dans la salle).

M. GILLES POURBAIX : Je suis absolument admiratif dans votre confiance dans l'avenir qui sera radieux. Cela me fait penser à des posters au temps du communisme. Je vous amuse, j'en suis très content !

Actuellement nous avons une pelouse avec des graminées qui a besoin de six mois de repos. Nous aurons des graminées qui n'auront besoin que de quatre mois de repos, vous avez donc une grande confiance dans l'avenir.

Vous allez également nous trouver des jeux beaucoup plus solides que ceux qui sont cassés en permanence et qui sont tout le temps fermés. Bravo, merci beaucoup pour votre confiance dans l'avenir ! C'est absolument remarquable.

Les dalles qui ne furent pas sont également extraordinaires puisque l'orangerie connaît déjà des problèmes alors qu'elles n'ont été placées que depuis un an. Encore une fois, la confiance dans l'avenir est là, l'avenir sera merveilleux !

M. OLIVIER PERAY : Je voulais juste poser une dernière question. Je constate que de temps en temps, nous avons trop d'arbres dans ce jardin, ou pas assez. Nous avons parfois trop de minéral, ou trop de végétal.

C'est très compliqué effectivement de proposer quelque chose.

C'est une question qui est dans mon esprit depuis longtemps, mais vous avez certainement donné la réponse au début de l'étude du marché de définition. Quelle est aujourd'hui sur le jardin la surface totale utile minérale et végétale, et quelle sera dans votre projet demain la surface totale utile minérale et végétale ? Etes-vous capables de nous donner ces quatre chiffres ? C'est peut-être difficile aujourd'hui.

M. JEAN-MARC FRITZ : Nous connaissons les surfaces minérales et végétales du jardin actuel puisque nous les avons mesurées, elles ont été placées dans le programme de l'étude de définition. Ce n'est pas difficile, il suffit de prendre ces documents qui sont accessibles à tout le monde.

Nous avons mesuré les surfaces minérales et végétales. Le jardin, malgré ce qu'il se dit, a quand même un petit peu évolué. Nous pourrions vous donner les proportions.

M. OLIVIER PERAY : Il serait important de le savoir afin de répondre à la question : pourquoi un nouveau jardin ? Si le nouveau jardin comprend davantage de minéral et de végétal, je pense que nous y gagnerons. Ce n'est pas une question innocente.

MME ELISABETH BOURGUINAT : A l'époque les chiffres avaient été contestés. Si nous nous basons sur les données 2004, je ne pense pas que nous n'arriverons pas très loin.

M. JEAN-MARC FRITZ : Notre objectif est d'avoir dans ce jardin une véritable ambiance végétale. C'est qualitatif et quantitatif. Ce que nous avons proposé est une prairie entre deux lisières.

Après, quantitativement, cela ne sera vrai que si quantitativement nous avons également une progression. C'est ce que nous avons cherché à faire. Et je pense que nous y sommes arrivés.

Je ne répondrai pas à toutes les questions, puisque certaines n'en sont pas, et je ne sais pas lire dans l'avenir. Ce que je sais, c'est que dans tous les projets, aussi bien d'architecture que d'aménagement d'espaces publics, la première personne que l'on rappelle lorsqu'il existe un problème est le concepteur. C'est d'expérience, je peux vous le dire.

Nous revenons quand même souvent sur les lieux où nous avons travaillé, et nous réparons les erreurs qui ont été faites. Nous sommes humains.

(commentaires dans la salle)

MME ELISABETH BOURGUINAT : (...) La porte du Pont Neuf est clôturée depuis quinze ans. Vous vous en occupez de cette porte ? C'est un îlot très sale, fermé, inaccessible. Qui s'occupe de cet endroit ? Personne.

M. OLIVIER PERAY : C'est la responsabilité d'Unibail.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Le jardin n'est pas Unibail ! Il n'y a pas d'entretien pour ce quartier ! Il n'y en aura pas et cet endroit déclinera. Nous le supporterons comme tout depuis vingt ans !

MME MARIA BASILE : Si j'ai bien compris, aujourd'hui nous avons parlé des principes généraux qui pourraient être appliqués selon les besoins dans le jardin.

Il est intéressant de voir les articulations avec les différents usages, les différentes parties du jardin, y compris les allées.

Je parle au nom du curé de Saint Eustache qui a envoyé un message avant la réunion pour demander où nous en étions concernant un certain nombre d'éléments tels que la lisière Nord et les allées transversales.

J'imagine que ce sera un peu le thème de la prochaine réunion le 3 juillet.

Il serait intéressant que ces principes soient vus dans l'ensemble de l'organisation du jardin. S'il manque ce moment de discussion sur l'ensemble des fonctions, nous voyons mal comment toutes vos réflexions pourront être ancrées endroit par endroit. C'est davantage une question à la ville qu'au concepteur.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Le prochain groupe de travail concerne la frange Nord en liaison avec les jardins.

M. GILLES POURBAIX : Tranche Nord signifie démolition de la place René Cassin.

M. JEAN-MARC FRITZ : Je voudrais faire une remarque sur les propos qui ont été tenus. Autant l'agence Seura peut accepter un certain nombre de critiques, cela ne pose pas de problèmes, par contre il y a un terme qui nous a blessés profondément, qui est celui de nous inclure dans une sorte de stratégie de mépris.

MME ELISABETH BOURGUINAT : J'assume totalement.

M. JEAN-MARC FRITZ : Vous pouvez assumer totalement, mais c'est quelque chose que nous ne pouvons pas accepter en tant que concepteur.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Ce n'est pas acceptable dans une concertation. Il y a des règles de respect à adopter.

M. JEAN-MARC FRITZ : Non seulement cela n'est pas acceptable, mais nous ne pourrions pas continuer à pratiquer la concertation si nous recevons ce genre de remarques.

(mouvements dans la salle)

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : C'est un choix de la Ville de Paris de réaliser cet aménagement, ce n'est donc pas au concepteur de porter les choix de la Ville... Vous irez voter et vous expliquerez pourquoi il existe des désaccords qui sont tout à fait légitimes, et qui font l'objet d'un vote des citoyens et des citoyennes. C'est un moment que je respecte, mais ce n'est pas au concepteur de porter les choix qui sont faits par la Ville et que nous assumons totalement. Je ne suis pas du style à être sous un chantage et supporter des caprices. Je vous propose donc de terminer cette réunion.